



JUSTICE EN PANNE AVOCATS EN GREVE

L'accès au droit, l'accès au juge, pour tous,
c'est l'affaire de tous.

Il n'a y pas de droits s'ils ne sont pas effectifs.

Ils ne sont que virtuels, si tous, même (surtout) les
plus démunis, ne peuvent faire sanctionner leur
violation ou accéder à leur reconnaissance.

La restriction de l'accès au droit n'est pas
une affaire de spécialistes.

L'Union Départementale CGT 06 et la Section de
Nice du Syndicat des Avocats de France vous
invitent à en débattre :

Vendredi 11 Juillet 2014 à 15h30

Avec

Gérard PITOCCHI (CGT06)

Maître Mireille DAMIANO

Maison de l'Avocat,

19 rue Alexandre MARI 06300 Nice.